

NO LIMIT SOCIETY

vous propose sa

18 ème RANDONNEE TRIAL



**“ DE LA CAPITALE DES ALPES
AUX PORTES DE LA PROVENCE
LES 03+04+05 OCTOBRE 2014 ”**

Pour sa neuvième année,
l'association **NO LIMIT SOCIETY**
vous propose une randonnée Trial
reliant Grenoble à Sisteron à
travers des paysages grandioses
dans une nature sauvage .



Au menu, de nombreux
chemins aux reliefs variés
alternant des portions
techniques et des parties plus
roulantes ... dans cette région
qui se prête parfaitement à
cette activité .

... Le soir au gîte, partagez des
moments conviviaux autour d'un
repas authentique en se
repassant le film de votre
journée.



Faites le plein de souvenirs et de sensations trois
jours inoubliables un évènement à ne pas rater
Votre moto vous remerciera !!!
Trois jours de pur trial garanti !

La formule comprend :

L'accompagnement assuré par les organisateurs

Les 3 repas et boissons de midi
(buffet froid : plateaux traiteur)

Les 2 nuitées en gîte en demi pension
avec petit déjeuner

Le trajet retour Sisteron à Grenoble
(en minibus)

L'adhésion à l'association



La formule ne comprend pas :

Votre carburant et vos consommations personnelles ainsi que toutes les prestations non incluses dans le précédent paragraphe.

Tarif : 275 €

Nombre de participants limité à 9

Contact : Jean-Pierre MANZINI

Mobile : 06 32 17 77 37



BULLETIN D INSCRIPTION POUR LA RANDONNEE DU 03+04+05 OCTOBRE 2014

NOM : PRENOM: DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

ADRESSE MAIL : @

TELEPHONE PORTABLE :

N° DE PERMIS : N° DE CONTRAT D' ASSURANCE ET COMPAGNIE :

MOTO MARQUE: CYLINDREE: IMMAT : ANNEE MODELE :

Cette randonnée n'est pas une compétition, aucune notion de temps ou de résultat n'est imposée.

L'ambiance doit être amicale et chaleureuse , tous les participants doivent respecter cet état d'esprit .

Votre véhicule doit respecter le code de la route et être en parfait état de marche (dispositif d'échappement conforme ,...)

BONNE MAITRISE DE LA MOTO NECESSAIRE

Chaque participant s'engage à :

- Etre possesseur du permis de conduire et de l'assurance relatifs au véhicule
 - Effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis-à-vis de sa capacité physique
 - Respecter le code de la route , être porteurs d'équipements de sécurité
 - Respecter le tracé de la randonnée , les espaces naturels , les propriétés privées , les cultures, les chemins , les parcs à bestiaux et laisser la priorité aux randonneurs et cavaliers
 - Respecter les consignes des organisateurs
 - Ne pouvoir exercer à l'encontre des organisateurs et des propriétaires aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation
- La participation à cette randonnée implique l'acceptation sans réserve du présent règlement , les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite .
Toute annulation moins de 30 jours avant le départ, inclus la perte de la moitié de la participation au coût de la randonnée.

Fait à :

Signature précédé de la mention

Le :

"lu et approuvé sans réserve"

Joindre un chèque de 275€ à l'ordre de : No Limit Society
(association loi 1901) et l' adresser à Michel Odion
1779 route du général De Gaulle – 38560 JARRIE